



PRÊTS FINANCIERS

➔ **Afin de soutenir les adhérents en situation de fragilités financières, la MSA propose des prêts à taux zéro permettant de répondre aux besoins essentiels :**

- **Prêt en cas de difficulté financière**

Aide au redressement d'une situation financière temporairement difficile.

- **Prêt pour l'achat de matériel de puériculture**

Financement d'équipements et de petites fournitures pour l'enfant.

- **Prêt pour l'accès ou le maintien dans le logement**

Prise en charge partielle des frais liés au logement : dépôt de garantie, frais de bail, ouverture de compteurs, assurance obligatoire.

- **Prêt pour l'approvisionnement en combustible**

Aide à l'achat de combustible pour le chauffage individuel : fioul, bois, pellets, charbon.

- **Prêt ménager**

Financement de matériel ou d'équipements de première nécessité.

- **Prêt mobilité**

Financement de réparations de véhicule pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

- **Prêt complémentaire à l'amélioration de l'habitat**

En complément du prêt légal, aide à la réalisation de travaux d'amélioration ou de transformation du logement principal.

- **Prêt pour l'adaptation du logement**

Aide aux retraités, propriétaires ou locataires, pour adapter leur logement principal afin de favoriser le maintien à domicile.

*Ces aides sont soumises à des conditions de ressources pour définir les modalités de prise en charge et d'attribution.

